

VICE-PRIMATURE
MINISTÈRE DE LA PLANIFICATION ET DE LA
PROSPECTIVE
SECRETARIAT GÉNÉRAL
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA STATISTIQUE
DIRECTION DES ÉTUDES, DE LA COORDINATION
STATISTIQUE
ET DE L'INFORMATIQUE



JOURNÉE AFRICAINE DE LA STATISTIQUE

**« Soutenir l'éducation en modernisant la production
des statistiques adaptées à ses besoins. »**

Allocution télévisée
de Son Excellence Monsieur le Vice-Premier Ministre
Ministre de la Planification et de la Prospective

Libreville, le 17 novembre 2024

Novembre 2024

Chers compatriotes,

Le 18 novembre de chaque année, notre pays, à l'instar de nombreuses nations africaines, célèbre la Journée Africaine de la Statistique dans le but de sensibiliser le public à l'importance des statistiques dans le développement social et économique du continent.

La décision de célébrer cette Journée a été prise par la vingt-cinquième session de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique et la seizième réunion des ministres africains responsables de la planification et du développement économiques en mai 1990.

Le thème retenu en cette année 2024 est : « Soutenir l'éducation en modernisant la production de statistiques adaptées à ses besoins ».

Ce thème trouve une résonance particulière dans notre pays. Il sert de force de rappel à nos partenaires, producteurs et utilisateurs de données, ainsi qu'à nos concitoyens, pour qu'ils prennent conscience de l'importance des statistiques dans la réalisation des objectifs assignés à notre système éducatif.

Cette vision est, à l'heure actuelle, portée par les plus Hautes Autorités du pays, en tête desquelles le Président de la Transition, Président de la République, Chef de l'État, Son Excellence le Général de Brigade Brice Clotaire OLIGUI NGUEMA. Elle est d'ailleurs au cœur du quatrième pilier du Plan National de Développement pour la Transition (PNDT), consacré au développement du capital humain et à l'inclusion sociale.

Dans cette optique, il faut louer les réformes en matière d'éducation initiées par le Président de la Transition, et mise en œuvre par le Gouvernement conduit par le Premier Ministre de la Transition, M. Raymond NDONG SIMA. Il s'agit notamment de :

- La gratuité des frais de scolarité ;
- Le rétablissement des bourses scolaires ;
- L'augmentation de l'effectif des enseignants grâce aux concours et recrutements ;
- L'amélioration et la construction d'infrastructures scolaires ;
- Et l'adoption de politiques destinées à la transformation numérique.

Chers compatriotes,

La Vice-Primature en charge de la Planification et de la Prospective, par le biais de la Direction Générale de la Statistique, a donc la responsabilité d'appuyer ces réformes par une modernisation continue de notre dispositif de production statistique, notamment dans le secteur de l'Education.

En tant qu'organe central du Système Statistique National (SSN), et dans le cadre de la loi N° 016/2022 modifiant celle de 2015 sur l'organisation statistique nationale, nous accompagnons de manière soutenue les services en charge de l'Education.

C'est l'une des raisons pour lesquelles la Vice-Primature en charge de la Planification et de la Prospective a récemment créé l'Institut National de la Statistique (INSTAT). Cet Institut vise à renforcer la gouvernance et les capacités de production statistique de notre

pays, en regroupant et en coordonnant les compétences et les ressources nécessaires pour répondre aux besoins croissants de données fiables et actualisées.

En appui à ce qui précède, il a été créé, en octobre dernier, une Direction Centrale des Statistiques et des Etudes au sein de chaque département ministériel.

Chers compatriotes,

Les données sont devenues le nouveau carburant, et toute organisation capable de les collecter, de les traiter et de les utiliser efficacement sera non seulement en mesure de prendre des décisions éclairées pour l'avenir, mais aussi de concentrer ses efforts sur l'innovation et l'efficacité de ses performances.

La célébration de la Journée Africaine de la Statistique est donc pour nous l'occasion d'inviter à nouveau les administrations, les opérateurs économiques, les partenaires au développement et nos concitoyens à participer à toutes les initiatives engagées par notre département ministériel dans le but de renforcer la qualité des données de notre Système National Statistique.

Je vous remercie.